



Comment inscrire mes licencié(e)s à un module de formation

TOUT TERRAIN

LES FORMATIONS DÉDIÉES AUX ACTEURS DU CLUB





À savoir

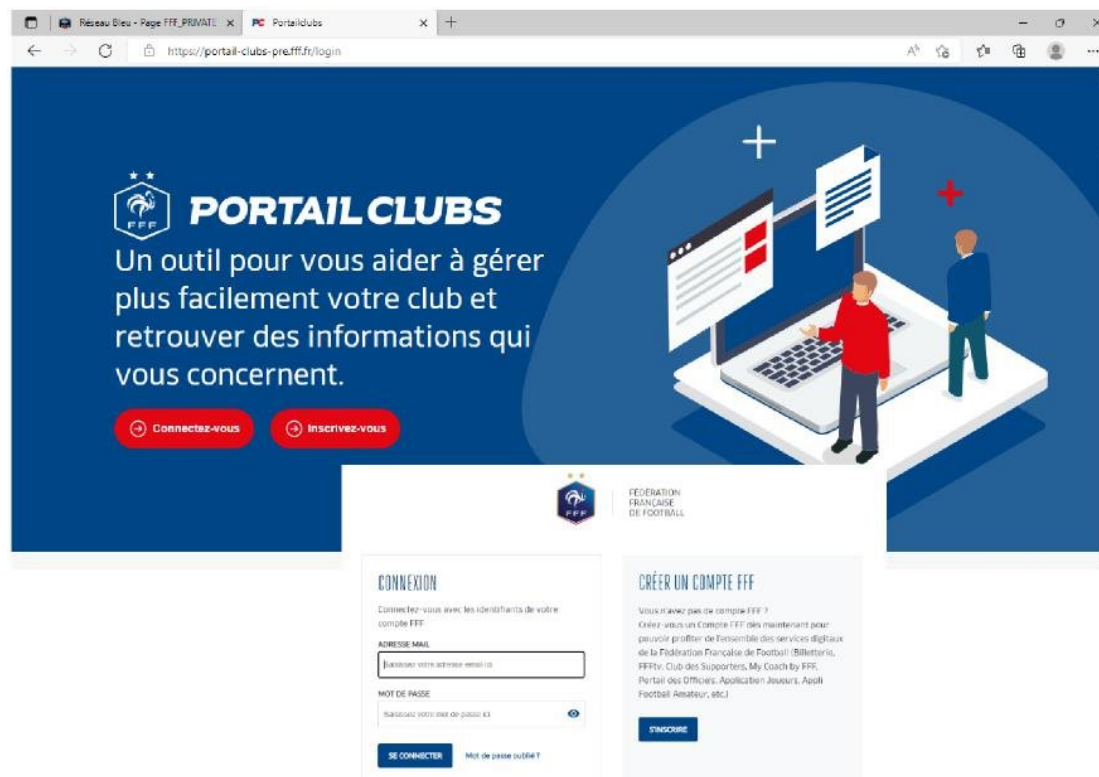
- Les préinscriptions des licencié(e)s à un module de formation sont à réaliser uniquement par le référent Footclubs.
- Les participant(e)s doivent être titulaires d'une licence pour la saison en cours et être âgé(e)s d'au moins 16 ans.
- Les inscriptions en ligne sont closes 3 jours avant le début de la formation.



Se connecter à PortailClubs

Voici les différentes étapes à suivre pour avoir accès à PortailClubs, puis pour y inscrire un(e) licencié(e) de votre club à une formation

- Vous rendre sur <https://portailclubs.fff.fr> et cliquer sur “Connectez-vous”



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://portail-clubs-pre.fff.fr/login>. The main banner features the FFF logo and the text "PORTAIL CLUBS" with the description "Un outil pour vous aider à gérer plus facilement votre club et retrouver des informations qui vous concernent." Below this are two buttons: "Connectez-vous" and "Inscrivez-vous". An illustration shows two people interacting with a large laptop screen displaying a document. Below the banner, there are two panels: "CONNEXION" and "CRÉER UN COMPTE FFF".

CONNEXION

Connectez-vous avec les identifiants de votre compte FFF.

ADRESSE MAIL

MOT DE PASSE

[Mot de passe oublié ?](#)

[SE CONNECTER](#)

CRÉER UN COMPTE FFF

Vous n'avez pas de compte FFF ?

Créez-vous un Compte FFF dès maintenant pour pouvoir profiter de l'ensemble des services digitaux de la Fédération Française de Football : Billetterie, FFFtv, Club des Supporters, My Coach by FFF, Portail des Officiels, Application Joueurs, Appli Football Amateur, etc.)

[S'INSCRIRE](#)



Se connecter à PortailClubs

Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement :

- En vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr> (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
- Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF :

- Vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr> (partie gauche de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter

Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à PortailClubs.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés sur PortailClubs, merci de contacter portailclubs@fff.fr



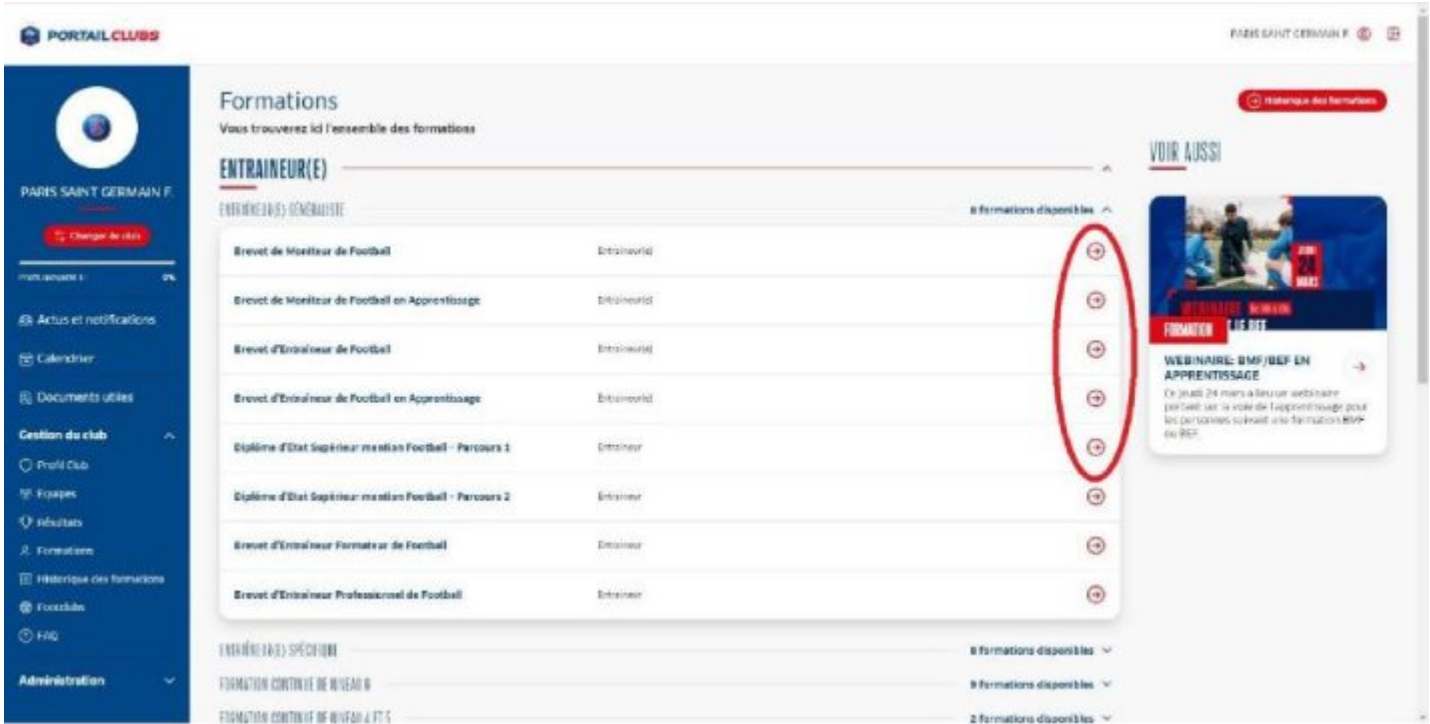
Sélectionner la formation souhaitée

1. Sur PortailClubs, veuillez cliquer sur le bouton “Formation”



Sélectionner la formation souhaitée

2. Lorsque vous êtes sur la page formation de PortailClubs, veuillez choisir la formation à laquelle le club souhaite préinscrire un(e) participant(e).



Vous retrouvez toutes les informations et règlements concernant la formation.
Vous pouvez lancer les préinscriptions de vos licencié(e)s à la formation sélectionnée.



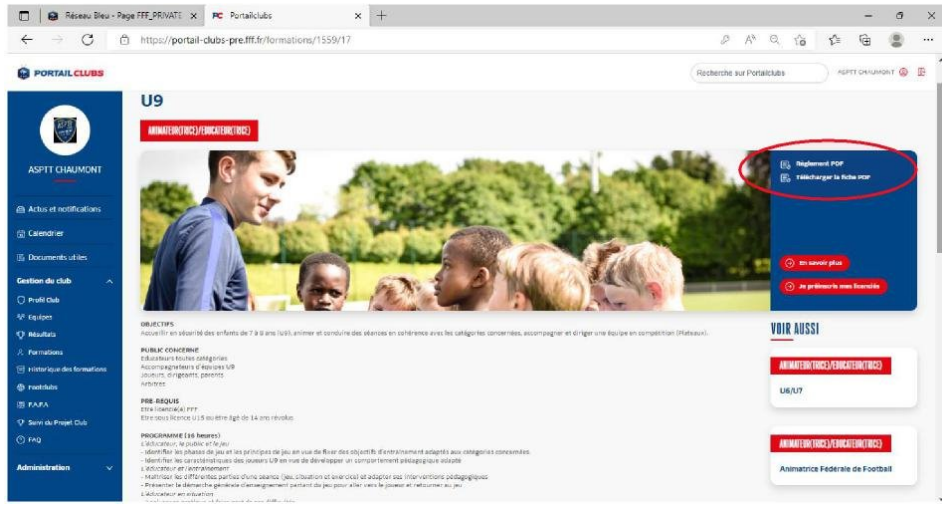
Préinscrire mes licencié(e)s



1. Cliquer sur “Je préinscris mes licenciés”.

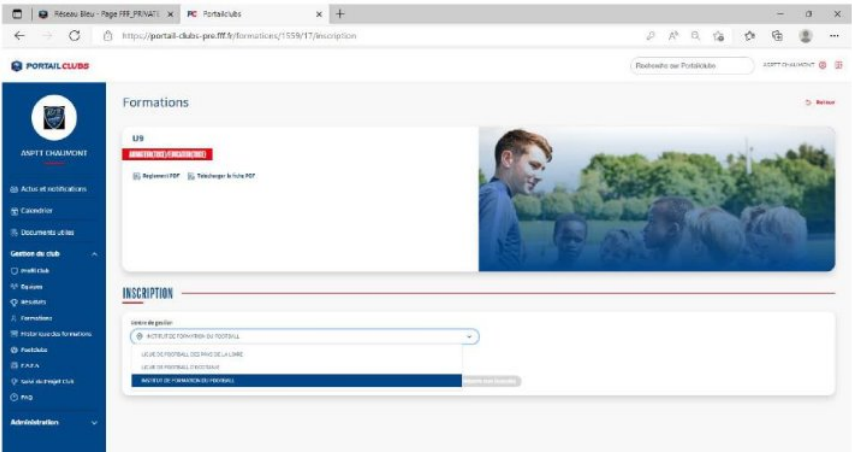


Vous pouvez accéder à la documentation fédérale concernant la formation en cliquant sur les liens en haut à droite.

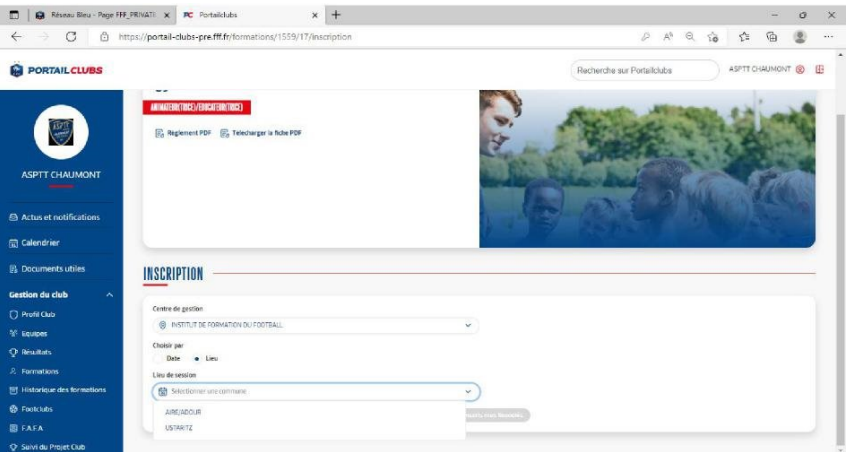


Préinscrire mes licencié(e)s

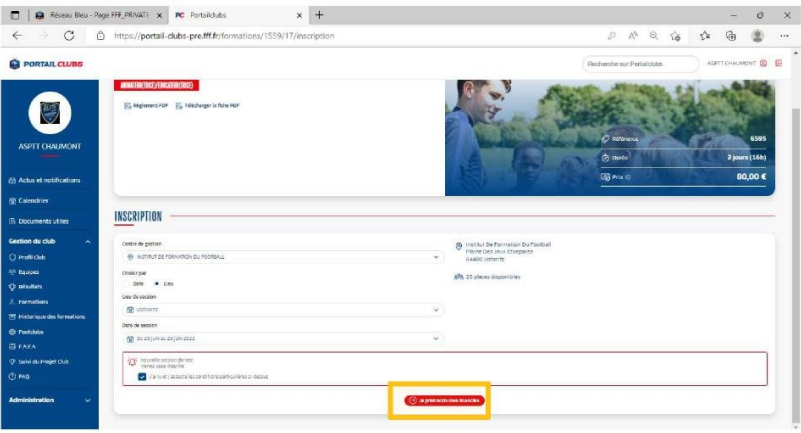
2. Sélectionner l'organisme de formation dans la liste déroulante des centres de gestion.



3. Rechercher les sessions proposées soit par lieu soit par date.

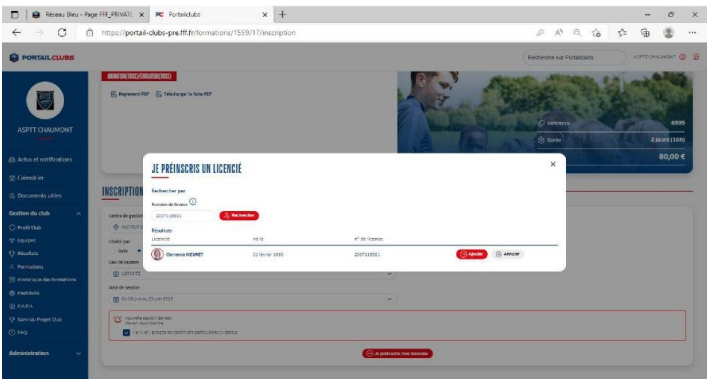
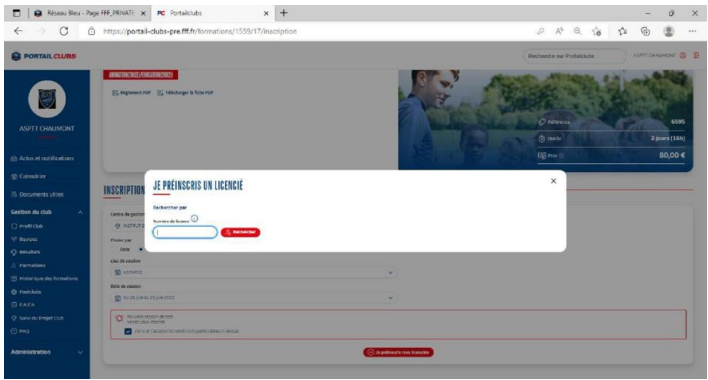


4. Valider le choix de la session en cliquant sur “Je préinscris” et après avoir pris connaissance des conditions particulières.



5. Saisir le numéro de licencié(e)
de la personne à inscrire.

6. Cliquer sur ajouter.

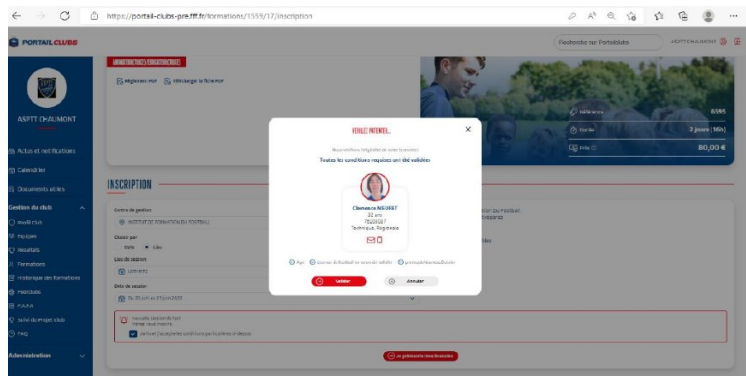




Préinscrire mes licencié(e)s

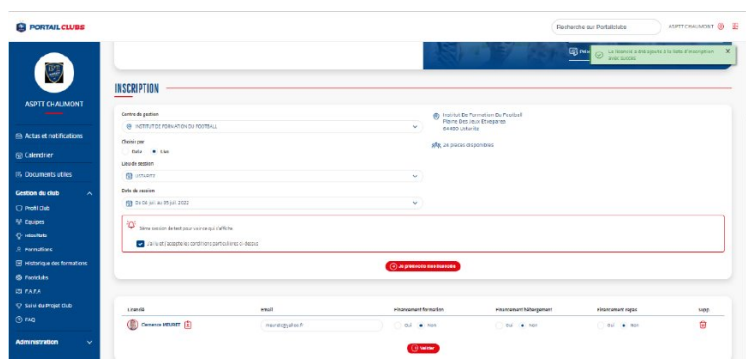


7. Avant de poursuivre, un contrôle des prérequis est effectué. En cas de problème, contacter l'organisme de formation. Pensez à vérifier l'email du licencié(e). Une fois les prérequis confirmés, cliquer sur "Valider".



8. Préciser les éléments pris en charge par le club à savoir les frais de formation, les frais de restauration et/ou les frais d'hébergement. Les précisions (offres et tarifs) seront indiquées dans les conditions particulières juste au-dessus.

Les sommes seront prélevées automatiquement sur le compte club une fois la formation effectuée.





Historique des formations

Après avoir validé l'inscription de vos licencié(e)s, vous pouvez retrouver la liste dans la rubrique "Historique des formations" dans le menu vertical à gauche.

PORTAIL CLUBS

Recherche sur Portailclub

ASPTT CHALMONT

ASPTT CHALMONT

Actas et notifications

Calendrier

Documents utiles

Gestion du club

Profil Club

Equipes

Indicatifs

Formulaires

Historique des formations

Familiales

F.A.F.A.

Suivi du Projet Club

FAQ

Administration

INSCRIPTION

Centre de gestion

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

Choisir par

Etat

Site

Lieu de session

USMURIZ

Date de session

De 04 jan au 30 jul 2022

Institut De Formation Du Football

Plaine Des Jeux Evreux

64400 Usuriz

24 places disponibles

2ème session de test pour vaince qui s'affiche

☒ J'ai lu et j'accepte les conditions particulières ci-dessus

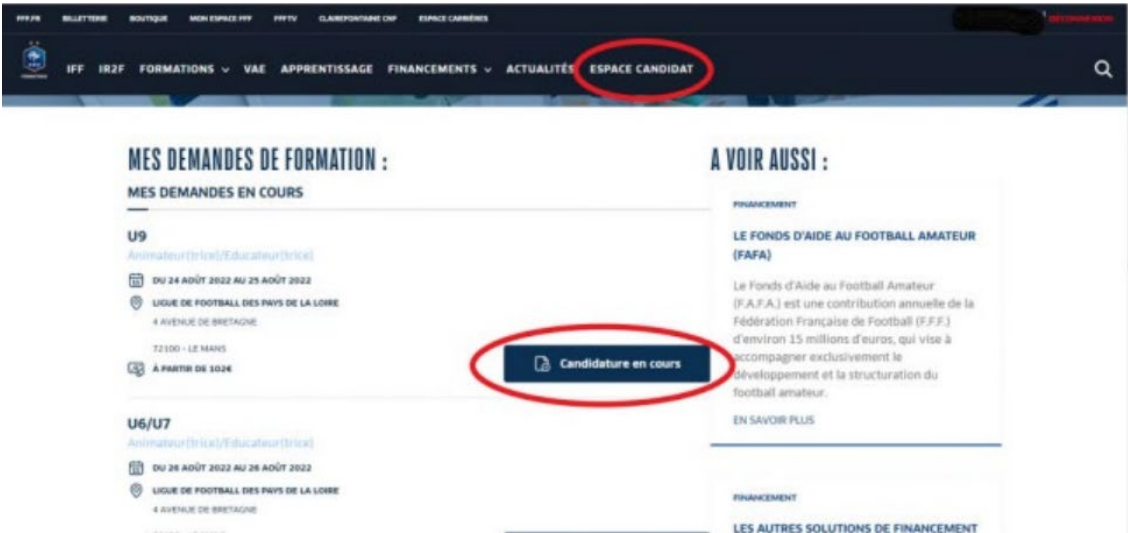
Je présente mes excuses

Licencié	email	Financement formations	Financement hébergement	Financement repas	supp
Cécilia MEURET	meuret@jeu.fr	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non	

Valider

Historique des formations

Sur le site “Maformation.fff.fr” votre licencié(e) verra ses demandes en cours. La formation à laquelle il ou elle a été inscrit(e) par le club apparaîtra en “candidature en cours”. Il ou elle pourra ensuite suivre dans son espace l’évolution de sa candidature.



Pour les préinscriptions réalisées directement par le ou la candidat(e), la mention “candidature envoyée” est la confirmation qu’elle a bien été transmise.



Confirmation et suivi de l'inscription

- La Ligue envoie par mail une confirmation d'inscription au ou à la participant(e), copie au club. Ce n'est pas un envoi automatique, par conséquent cela peut prendre plusieurs jours.
- Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, entre 24h et 72h avant la session, la Ligue envoie la convocation officielle par mail au ou à la participant(e), copie au club. Celle-ci précise les dates, horaires et lieu exact de la formation.
- Si la session n'est pas maintenue, faute d'inscriptions suffisantes, un mail est également envoyé.

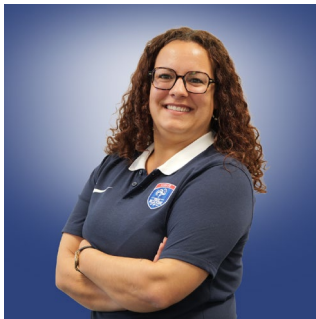




Contacts



Laurent YDIER
Responsable Pédagogique
lydier@lfpl.fff.fr
06 27 10 06 21



Salomé BACHARD
Chargée de Développement Associatif
sbachard@lfpl.fff.fr
02 43 39 18 87

